

Votre commune en chiffres: Opglabbeek

SPF Economie, DG Statistique et information économique

Introduction

Opglabbeek :

- Opglabbeek est une commune de la province de Limbourg et fait partie de la Région flamande.
- Ses communes voisines sont As, Genk, Houthalen-Helchteren, Maaseik et Meeuwen-Gruitrode.
- Opglabbeek a une superficie de 25,0 km^2 et compte 10.120 * habitants, soit une densité de 405,1 habitants par km^2 .
- 65% * de sa population a entre 18 et 64 ans.
- Parmi les 589 communes belges, elle se situe à la 387ème † place par rapport au revenu moyen net par habitant le plus élevé et à la 251ème ‡ place par rapport aux prix des terrains à bâtir les plus chers.

*. Situation au 1/1/2011

†. Revenus de l'année 2009 - Exercice d'imposition 2010

‡. Année de référence : 2011

1 Table des matières

2 Population

- Composition de la population
- Pyramide des âges pour Opglabbeek

3 Territoire

- Densité de population pour Opglabbeek et ses communes limitrophes
- Occupation du sol

4 Immobilier

- Prix des terrains à bâtir en Belgique
- Prix des terrains à bâtir pour Opglabbeek et environs
- Prix des terrains à bâtir : classement

5 Revenus

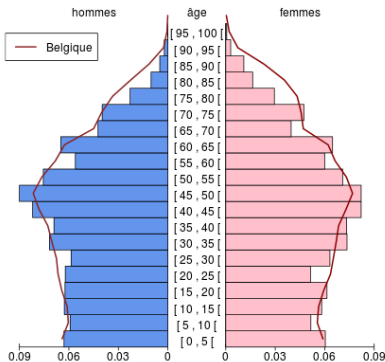
- Revenu annuel moyen net par habitant en Belgique
- Revenu annuel moyen net par habitant pour Opglabbeek et environs
- Evolution du revenu annuel moyen net par habitant

Composition de la population

	1er janvier 2001		1er janvier 2011		Evolution effectifs
	Effectifs	% du total	Effectifs	% du total	
Total tous ages confondus	9.200	100%	10.120	100%	↗↗
Total < 18 ans	2.094	23%	2.159	21%	↗
Total ≥ 18 et ≤ 64 ans	6.229	68%	6.595	65%	↗↗
Total 65 ans et +	877	10%	1.366	13%	↗↗
Femmes tous ages confondus	4.563	100%	5.022	100%	↗↗
Femmes < 18 ans	1.010	22%	1.035	21%	↗
Femmes ≥ 18 et ≤ 64 ans	3.080	67%	3.245	65%	↗↗
Femmes 65 ans et +	473	10%	742	15%	↗↗
Hommes tous ages confondus	4.637	100%	5.098	100%	↗↗
Hommes < 18 ans	1.084	23%	1.124	22%	↗
Hommes ≥ 18 et ≤ 64 ans	3.149	68%	3.350	66%	↗↗
Hommes 65 ans et +	404	9%	624	12%	↗↗

↘↘: <-5%; ↘: de -1% à -5%; →: de -1% à +1%; ↗: +1% à +5%; ↗↗: >+5%;

Pyramide des âges pour Opglabbeek



Source : Calculs effectués par la DG SIE (SPF Economie) sur base du Registre national (SPF Intérieur).

Densité de la population pour Opglabbeek et ses communes limitrophes

Commune	Densité de la population (<i>hab./km²</i>)			Classement	
	2001	2011	Evolution	2001	2011
As	327,5	356,0	↗↗	253	252
Genk	715,5	739,7	↗	103	103
Opglabbeek	368,3	405,1	↗↗	234	221
Maaseik	300,6	321,4	↗↗	281	273
Houthalen-Helchteren	374,0	387,4	↗	230	232
Meeuwen-Gruitrode	137,7	141,3	↗	456	463

↘↘: <-5%; ↘: de -1% à -5%; →: de -1% à +1%; ↗: de +1% à +5%; ↗↗: >+5%;

Remarques méthodologiques :

- Le classement permet situer la densité de la population d'une commune par rapport aux 589 communes que compte la Belgique. Le classement va de 1, pour la commune la plus densément peuplée, à 589, pour la commune la moins densément peuplée.

Occupation du sol

	2001		2011		Evolution
	Superficie (hectares)	% du total	Superficie (hectares)	% du total	
Total des parcelles non-bâties	1.854,5	74.2%	1.773,8	71.0%	↘ ↗
Total des parcelles bâties	517,2	20.7%	596,0	23.9%	↗ ↗
Superficie non-cadastrée	126,1	5.0%	128,0	5.1%	↗ ↗
Superficie totale	2.497,9	100.0%	2.497,9	100.0%	→

↘ ↘ : < -5%; ↘ : de -1% à -5%; → : de -1% à +1%; ↗ : +1% à +5%; ↗ ↗ : > +5%;

Remarques méthodologiques :

- Exemples de surfaces non cadastrées : routes, espaces publics,
- La surface bâtie inclut l'ensemble de la parcelle, y compris les terrains annexes aux constructions (jardins, etc.); la surface bâtie peut comprendre une portion de parcelles non bâties.
- La surface non bâtie inclut des parcelles étendues (plus de 50 ares) contenant une construction, ainsi que les parcs, terrains de sport, terrains industriels, chemins cadastrés, terrains vagues et autres surfaces urbanisées.

Occupation du sol : Parcelles bâties

	2001		2011		Evolution
	Superficie (hectares)	% du total	Superficie (hectares)	% du total	
Appartements	1,8	0.1%	8,2	0.3%	↗↗
Buildings	2,2	0.1%	3,1	0.1%	↗↗
Maisons et fermes	304,7	12.2%	340,1	13.6%	↗↗
Annexes, y compris les serres	14,0	0.6%	14,4	0.6%	↗
Ateliers et bâtiments industriels	90,6	3.6%	97,4	3.9%	↗↗
Bâtiments de stockage	57,2	2.3%	73,0	2.9%	↗↗
Immeubles de bureaux	5,7	0.2%	5,9	0.2%	↗
Bâtiments commerciaux	10,6	0.4%	12,4	0.5%	↗↗
Bâtiments publics	1,1	0.0%	1,1	0.0%	↗
Bâtiments d'utilité publique	1,8	0.1%	1,9	0.1%	↗
Bâtiments destinés à l'aide social et santé	5,5	0.2%	5,7	0.2%	↗
Bâtiments destinés à l'enseignement, recherche et culture	3,7	0.1%	3,8	0.2%	↗
Bâtiments destinés aux cultes	0,9	0.0%	0,8	0.0%	↘↘
Bâtiments destinés aux récréations et sports	17,2	0.7%	28,2	1.1%	↗↗
Autres (parcelles bâties)	0,0	0.0%	0,1	0.0%	↗↗
Total des parcelles bâties	517,2	20.7%	596,0	23.9%	↗↗

↘↘: <-5%; ↘: de -1% à -5%; →: de -1% à +1%; ↗: +1% à +5%; ↗↗: >+5%;

▶ Remarques méthodologiques : Voir tableau "Occupation du sol"

Occupation du sol : Total des parcelles non-bâties

	2001		2011		Evolution
	Superficie (hectares)	% du total	Superficie (hectares)	% du total	
As	1.786,6	81.0%	1.744,0	79.0%	↘
Genk	5.019,3	57.1%	4.794,6	54.6%	↘
Opglabbeek	1.854,5	74.2%	1.773,8	71.0%	↘
Maaseik	6.224,8	80.9%	6.095,4	79.2%	↘
Houthalen-Helchteren	6.160,0	78.7%	5.975,7	76.3%	↘
Meeuwen-Gruitrode	7.922,0	86.8%	7.836,6	85.9%	↘

↘↘: <-5%; ↘: de -1% à -5%; →: de -1% à +1%; ↗: +1% à +5%; ↗↗: >+5%;

► Remarques méthodologiques : Voir tableau "Occupation du sol"

Occupation du sol : Maisons, fermes et appartements

	2001		2011		Evolution
	Superficie (hectares)	% du total	Superficie (hectares)	% du total	
As	211,7	9.6%	245,0	11.1%	↗ ↗
Genk	1.278,0	14.5%	1.431,3	16.3%	↗ ↗
Opglabbeek	306,5	12.3%	348,2	13.9%	↗ ↗
Maaseik	694,5	9.0%	785,3	10.2%	↗ ↗
Houthalen-Helchteren	731,0	9.3%	835,2	10.7%	↗ ↗
Meeuwen-Gruitrode	476,6	5.2%	537,6	5.9%	↗ ↗

↘ ↘ : <-5%; ↘ : de -1% à -5%; → : de -1% à +1%; ↗ : +1% à +5%; ↗ ↗ : >+5%;

► Remarques méthodologiques : Voir tableau "Occupation du sol"

Occupation du sol : Bâtiments destinés à l'enseignement, recherche et culture

	2001		2011		Evolution
	Superficie (hectares)	% du total	Superficie (hectares)	% du total	
As	5,6	0.3%	5,5	0.2%	↘
Genk	134,3	1.5%	133,7	1.5%	→
Opglabbeek	3,7	0.1%	3,8	0.2%	↗
Maaseik	21,3	0.3%	28,7	0.4%	↗↗
Houthalen-Helchteren	33,1	0.4%	34,3	0.4%	↗↗
Meeuwen-Gruitrode	5,3	0.1%	5,1	0.1%	↘

↘↘: <-5%; ↘: de -1% à -5%; →: de -1% à +1%; ↗: +1% à +5%; ↗↗: >+5%;

▶ Remarques méthodologiques : Voir tableau "Occupation du sol"

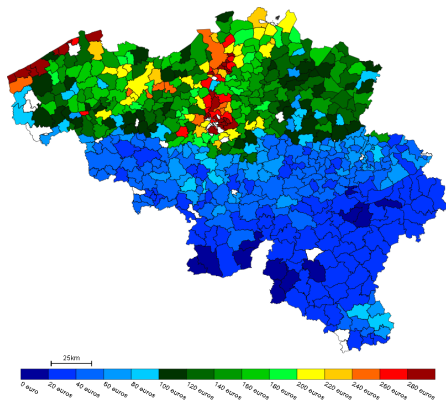
Occupation du sol : Bâtiments destinés aux récréations et sports

	2001		2011		Evolution
	Superficie (hectares)	% du total	Superficie (hectares)	% du total	
As	11,9	0.5%	11,5	0.5%	↘
Genk	161,7	1.8%	169,8	1.9%	↗↗
Opglabbeek	17,2	0.7%	28,2	1.1%	↗↗
Maaseik	51,6	0.7%	59,6	0.8%	↗↗
Houthalen-Helchteren	61,4	0.8%	101,0	1.3%	↗↗
Meeuwen-Gruitrode	35,8	0.4%	30,7	0.3%	↘↘

↘↘ : <-5%; ↘ : de -1% à -5%; → : de -1% à +1%; ↗ : +1% à +5%; ↗↗ : >+5%;

► Remarques méthodologiques : Voir tableau "Occupation du sol"

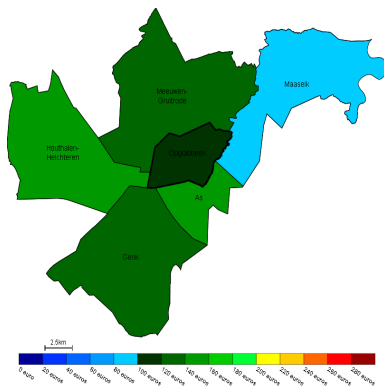
Prix moyens en €/m² des terrains à bâtir en Belgique



Source : Calculs effectués par la DG SIE (SPF Economie) sur base de données transmises par le Cadastre (SPF Finances)

Remarque : Cette statistique se base sur les transactions immobilières de 2011 sur lesquelles des droits d'enregistrement ont dû être payés.

Prix moyens en €/m² des terrains à bâtir pour Opglabbeek et environs



Source : Calculs effectués par la DG SIE (SPF Economie) sur base de données transmises par le Cadastre (SPF Finances)

Remarque : Cette statistique se base sur les transactions immobilières de 2011 sur lesquelles des droits d'enregistrement ont dû être payés.

Prix moyens des terrains à bâtir : classement

Classement	Commune	Prix (€/m ²)
116	Bree	174
165	Peer	153
178	As	148
182	Houthalen-Helchteren	147
184	Hasselt	146
198	Maasmechelen	140
203	Meeuwen-Gruitrode	138
206	Diepenbeek	138
216	Genk	133
251	Opglabbeek	119
311	Maaseik	84

Remarques méthodologiques :

- Le classement permet situer le prix des terrains à bâtir d'une commune par rapport aux 589 communes que compte la Belgique. Le classement va de 1, pour la commune la plus chère, à 589, pour la commune la moins chère.
- Les 10 communes reprises dans le tableau sont : votre commune, ses communes limitrophes et quelques autres communes choisies aléatoirement.

Source : Calculs effectués par la DG SIE (SPF Economie) sur base de données transmises par le Cadastre (SPF Finances)

Remarque : Cette statistique se base sur les transactions immobilières de 2011 sur lesquelles des droits d'enregistrement ont dû être payés.

Revenu annuel moyen net par habitant (€) - Revenus 2009



Remarques méthodologiques :

- Le revenu moyen net imposable par habitant : il s'agit du quotient du revenu total net imposable et de la population au 1er janvier de l'exercice.

Source : Calculs effectués par la DG SIE (SPF Economie) sur base de données transmises par l'administration fiscale (SPF Finances).

Revenu annuel moyen net par habitant (€) pour Opglabbeek et environs

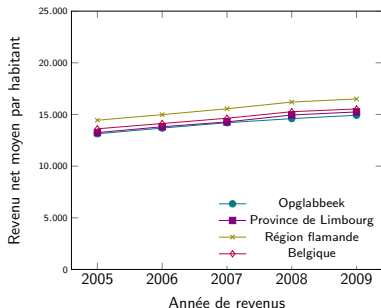
Commune	Revenu net moyen par habitant			Classement	
	2005	2009	Evolution	2005	2009
As	13.408	15.541	↗↗	334	325
Genk	12.036	13.847	↗↗	484	493
Opglabbeek	13.127	14.925	↗↗	362	387
Maaseik	13.007	15.102	↗↗	379	369
Houthalen-Helchteren	12.068	14.051	↗↗	476	471
Meeuwen-Gruitrode	12.847	14.837	↗↗	399	395

↘↘: <-5%; ↘: de -1% à -5%; →: de -1% à +1%; ↗: de +1% à +5%; ↗↗: >+5%;

Remarques méthodologiques :

- Le revenu annuel moyen net imposable par habitant : il s'agit du quotient du revenu total net imposable et de la population au 1er janvier de l'exercice.
- Le classement permet situer le revenu annuel moyen net par habitant d'une commune par rapport aux 589 communes que compte la Belgique. Le classement va de 1, pour la commune aux revenus les plus élevés, à 589, pour la commune aux revenus les plus bas.

Evolution du revenu annuel moyen net (€) par habitant



Remarques méthodologiques :

- Le revenu moyen net imposable par habitant : il s'agit du quotient du revenu total net imposable et de la population au 1er janvier de l'exercice.